

Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme
Production
conduisant à une attestation
d'études collégiales (AEC)**

à l'École nationale de théâtre du Canada

Octobre 1998

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Introduction

L'évaluation du programme *Production* conduisant au diplôme d'études décerné par l'École nationale de théâtre du Canada s'inscrit dans le cadre de l'évaluation, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, de programmes offerts par les établissements privés non subventionnés.

La démarche d'évaluation s'est effectuée conformément aux modalités exposées dans le *Guide spécifique* de la Commission¹. Le rapport d'autoévaluation de l'École nationale de théâtre du Canada, dûment adopté par son Conseil d'administration, a été reçu par la Commission le 27 février 1998. Un comité de spécialistes, présidé par M^{me} Louise Chené, commissaire, l'a analysé puis a effectué une visite à l'établissement le 2 avril 1998². À cette occasion, il a pu rencontrer la direction de l'établissement, y compris les personnes ayant travaillé à l'autoévaluation, des professeurs³, des élèves et des diplômés. Cette visite a permis un examen complémentaire des principaux aspects de la mise en oeuvre du programme.

Le présent rapport décrit d'abord les principales caractéristiques de l'École nationale de théâtre du Canada et du programme évalué. Il présente ensuite brièvement le processus d'autoévaluation retenu par l'établissement. Il expose, enfin, les conclusions auxquelles en est arrivée la Commission après l'analyse du rapport d'autoévaluation et la prise en compte de l'information recueillie lors de la visite à l'établissement. Pour ce faire, il procède critère par critère, puis de façon globale. Comme le précise le *Guide spécifique*, les critères retenus pour cette évaluation sont : la pertinence du programme, sa cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves, l'adéquation des ressources, l'efficacité du programme et la qualité de sa gestion.

-
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études – Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)*, Québec, mars 1997, 23 p.
 2. Le comité visiteur était composé de : M. Michel Gosselin, directeur technique de la Caserne Dalhousie, Ex Machina, M. Yves Lewis, directeur des études à l'Institut Teccart, M. Claude Sabourin, professeur au Département de théâtre à l'Université du Québec à Montréal. M^{me} Louise Chené, présidait le comité; M^{me} Micheline Poulin, agissait comme secrétaire.
 3. Dans le présent document, le genre masculin désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

Principales caractéristiques de l'établissement et du programme

L'établissement

L'École nationale de théâtre du Canada est une institution privée à but non lucratif incorporée au Québec et administrée par un Bureau des gouverneurs formé de 58 bénévoles provenant des milieux des affaires, de l'enseignement et du théâtre professionnel. Elle reçoit des étudiants anglophones et francophones de toutes les provinces du Canada et définit elle-même ses programmes de formation.

Établie à Montréal depuis sa fondation en 1960, l'École offre des programmes de formation professionnelle dans quatre disciplines théâtrales. Les programmes de formation sont aussi offerts en langue anglaise. En septembre 1997, l'École accueillait 147 étudiants répartis de la façon suivante : *Interprétation* : 45, *Acting* : 33; *Écriture dramatique* : 7, *Playwriting* : 7; *Production* : 20, *Technical Production* : 13 et *Scénographie* : 13 *Scenography* : 7. Malgré la croissance de la demande, les capacités d'accueil pour chacun des programmes demeurent inchangées, l'effectif étudiant se maintenant d'année en année. Tous les étudiants sont à temps complet. L'École ne décerne pas de diplôme d'études collégiales; elle émet un certificat de fin d'études, attestant que l'étudiant a complété l'ensemble du parcours pédagogique du programme auquel il était inscrit.

Durant l'année scolaire 1997-1998, 146 professeurs enseignent à l'École. Tous les professeurs embauchés sont à la leçon et viennent du milieu théâtral; ce sont des praticiens de théâtre reconnus et actifs sur le plan professionnel. Le corps professoral est constamment renouvelé sur la base d'invitations faites à des artistes et à des spécialistes dont les orientations et les pratiques reflètent la dynamique du milieu théâtral professionnel. Chaque programme est sous la responsabilité d'un directeur de programme et d'un adjoint, qui enseignent également dans les cours du programme.

De par son projet éducatif qui vise une formation axée sur la pratique professionnelle et dispensée par des praticiens de théâtre reconnus dans le domaine théâtral, l'École est un lieu de transmission entièrement voué à la tradition théâtrale. Elle est également une institution dont toutes les ressources sont vouées à l'enseignement, à la recherche et au développement de la pratique théâtrale.

Le programme

Offert depuis 1960, le programme *Production* a comme objectif principal de former de véritables professionnels de théâtre, dotés des connaissances nécessaires à chacune des spécialités (les métiers et les tâches) de la production. Le programme a aussi comme objectifs de transmettre aux étudiants les fondements de la culture théâtrale, de développer l'habitude du travail collectif, et d'expérimenter la réalité de pratique théâtrale au contact de metteurs en scène, de comédiens, de scénographes et de professionnels de la production.

Le programme est d'une durée de trois ans, les sessions débutant en septembre pour se terminer en juin. La première année est consacrée aux apprentissages de base en théâtre et en production théâtrale, la deuxième année est consacrée à l'apprentissage de la maîtrise des outils et techniques utilisés en production théâtrale et la troisième année est orientée vers la pratique des tâches d'organisation et de conception. Certains candidats possédant une expérience exceptionnelle peuvent entrer directement en deuxième année. L'alternance entre les cours et ateliers, d'une part, et les productions d'autre part, rythment la vie des étudiants. Certains cours sont donnés de façon intensive (*Menuiserie, Accessoires, Pratique de plateau, etc.*) alors que d'autres sont répartis sur plus d'une session (*Environnement sonore, Histoire du théâtre, Organisation de tournée, etc.*). Tous les cours sont obligatoires. Les productions de spectacles de théâtre, qui mettent à l'épreuve les connaissances acquises dans les cours, sont au coeur des apprentissages des étudiants.

Au cours de l'année scolaire 1997-1998, 39 professeurs enseignent aux étudiants du programme, auxquels il faut ajouter les deux personnes qui assurent le soutien technique. Afin de maintenir la qualité de son enseignement, l'École ne prévoit pas augmenter son effectif étudiant. Vingt étudiants composent la clientèle totale du programme; seulement sept à huit candidats sont admis annuellement. La moyenne d'âge est de 23 ans et la proportion homme/femme est de 2/3 hommes et 1/3 femmes. La majorité des étudiants ont une formation collégiale ou universitaire, quelques-uns ont une formation secondaire.

Évaluation du programme

La démarche institutionnelle d'évaluation

La démarche d'autoévaluation du programme a été assumée par un professeur qui connaît bien l'École puisqu'il y enseigne depuis 1987. Il a travaillé en étroite collaboration avec le directeur responsable du programme évalué. La version finale du rapport a reçu l'assentiment du directeur général et de la directrice artistique.

Plusieurs professeurs ont répondu à un questionnaire portant sur leur formation et leur expérience professionnelle ainsi que sur l'encadrement qu'ils recevaient à l'École. Par la suite, ils ont été consultés verbalement afin de s'assurer que la description des plans de cours utilisés pour la rédaction du rapport reflétait bien le contenu de leurs cours. De plus, tous ceux qui utilisent les équipements de l'École ont donné leur appréciation des ressources matérielles. La grande majorité des élèves, dix-huit répondants sur dix-neuf, ont donné leur opinion sur le programme et se sont montrés très intéressés par cette enquête. Les diplômés ont, quant à eux, été rejoints par téléphone. Pour compléter ses informations, l'École a eu recours à *l'Enquête sur l'insertion professionnelle des sortantes et des sortants des programmes d'études en arts de la scène* publiée par le ministère de l'Éducation.

Le rapport décrit très bien le fonctionnement de l'établissement ainsi que les particularités du programme évalué. La Commission souligne les nombreuses consultations qui ont permis de rejoindre la majorité des intervenants du programme. La visite s'est effectuée dans un climat de cordialité et de grande collaboration avec les personnes rencontrées.

La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus, la Commission fait ses principales constatations, souligne les points forts du programme et formule, le cas échéant, des commentaires, des invitations, des suggestions ou des recommandations susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

La pertinence du programme

Le premier critère vise à s'assurer que les objectifs et le contenu du programme répondent de manière satisfaisante aux besoins du marché du travail et aux attentes des élèves.

Le programme tend à former des généralistes susceptibles d'accomplir différentes tâches reliées à la production. L'École, par sa philosophie éducative, maintient des liens étroits avec les responsables directs des embauches, que ce soit les directeurs de compagnies, les directeurs de production ou les metteurs en scène. Les anciens diplômés de l'École sont également des employeurs potentiels.

La bibliothèque de l'École, qui recense une collection imposante de volumes sur le théâtre possède également des dossiers sur des pièces de théâtre – 10 000 pièces de théâtre manuscrites ou publiées font partie de la collection – sur des auteurs, des metteurs en scène, des compagnies de théâtre, etc. Elle est largement utilisée par les artistes et artisans du milieu, ainsi que par les professeurs et étudiants des autres institutions. Par sa mission de bibliothèque de recherche, de référence et de ressourcement, elle contribue à entretenir des rapports privilégiés avec les intervenants du domaine théâtral. La Commission apprécie la qualité des liens qui existent entre l'École et le milieu théâtral; ces liens permettant à l'École de demeurer un lieu notoire de formation entièrement dédié à l'art théâtral. De plus, en recrutant des praticiens reconnus professionnellement, l'École s'assure de répondre aux besoins et aux orientations du milieu de la production théâtrale en plus de supporter la réflexion sur le devenir du programme et d'en assurer le développement.

Les diplômés des deux dernières promotions, soit celles de 1996 et de 1997, travaillent tous dans le domaine théâtral. Au total, plus de 85 assignations ont été recensées pour seize sortants. Il s'agit d'assignations diverses pouvant aller de directeur de production à celle d'assistant à la conception d'éclairage. Tout en tenant compte de deux variables importantes, soit la permanence des emplois – la plupart de ces emplois n'étant pas permanents – et le type de structure au sein duquel ils s'exercent, la Commission considère que le taux d'insertion professionnelle des sortants est excellent.

La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : la contribution des cours à la réalisation des objectifs du programme; l'articulation et la séquence des cours; la charge de travail exigée des élèves.

Les objectifs du programme sont étroitement liés au projet éducatif de l'École. Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, l'École préconise une formation intégrée axée sur la pratique professionnelle. Comme la production de spectacles de théâtre est au coeur même de la formation et qu'elle rassemble les élèves de tous les programmes, il s'agit d'un moyen d'apprentissage unique qui amène l'élève à découvrir le théâtre dans sa globalité et à acquérir les habiletés nécessaires à la pratique des tâches et métiers de la production. La formation professionnelle de l'élève est partagée par tous les intervenants du programme, dont la Direction qui est un lien important entre l'École et le milieu théâtral. Cette formation dispensée en tenant compte de la pratique théâtrale dans son ensemble est sans contredit un point fort du programme.

L'agencement des cours dans le programme, allant des apprentissages de base en théâtre à la pratique des tâches d'organisation et de production, favorise une séquence progressive et cohérente des activités d'apprentissage. L'alternance entre les cours et les ateliers, d'une part, et les productions, d'autre part, permet d'assimiler les notions acquises tout en répondant à un souci d'enchaînement progressif. De plus, l'intégration des connaissances se fait dans des conditions analogues à celles du marché du travail. Les liens entre les cours sont assurés par le directeur du programme qui est responsable de la gestion pédagogique du programme.

La charge de travail de l'élève est élevée. La grande motivation des élèves, le contexte particulier de réalisation des apprentissages et l'extrême variabilité de la tâche – par exemple, un metteur en scène peut exiger quatre effets sonores pour un spectacle alors qu'un autre en requerra une cinquantaine – sont des facteurs déterminants dans l'évaluation de la charge de travail des élèves. De plus, le programme comprend huit productions qui représentent une moyenne de 200 heures par trimestre, intégrant toutes les tâches liées à la production et à la représentation d'un spectacle de théâtre. Les élèves rencontrés, tout en étant très motivés et satisfaits du contexte dans lequel ils évoluent, semblaient éprouver quelque difficulté à bien gérer leur temps. La Commission *suggère* donc à l'École de trouver des moyens permettant de mieux mesurer la charge de travail de l'élève afin d'assurer l'équilibre nécessaire entre les apprentissages à réaliser et une meilleure qualité de vie pour les élèves.

La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des élèves : l'adéquation des méthodes pédagogiques et leur adaptation aux caractéristiques des élèves; les services de conseil, de soutien et de suivi, les mesures de dépistage ainsi que les mesures

d'accueil et d'intégration permettant d'améliorer la réussite des élèves; la disponibilité des professeurs.

C'est dans une perspective de formation axée sur la pratique professionnelle qu'il faut situer les méthodes pédagogiques utilisées dans le programme. Tout en faisant également appel à des méthodes traditionnelles comme les cours magistraux, les discussions, les travaux théoriques, et les contacts directs avec les oeuvres, il n'en ressort pas moins que ce sont les productions théâtrales qui sont au coeur des apprentissages. Elles requièrent une grande participation des étudiants. Tous les postes à l'intérieur d'une production sont tenus par des étudiants, à l'exception de celui de metteur en scène, et l'encadrement se fait par les professeurs et le personnel de soutien technique. Les professeurs suivent l'étudiant dans son parcours pédagogique, le conseillent, évaluent son travail et sa façon d'intégrer les notions déjà acquises. Ils accordent également une grande importance à l'auto-formation et au développement de l'autonomie professionnelle afin de les aider à s'interroger et à prendre les décisions qui s'imposent en situation de travail. Ce modèle d'enseignement repose sur un concept de tutorat et de suivi personnalisé qui diffère de l'enseignement traditionnel.

La mesure d'encadrement la plus importante est sans contredit le suivi quotidien exercé d'une part, par le directeur de programme auprès des élèves, et d'autre part, par les professeurs durant les cours ou les productions. La petite taille des classes permet au professeur de s'occuper rapidement de ceux qui éprouvent des difficultés d'apprentissage. À la fin de chaque session, le directeur de programme et son adjoint rencontrent chaque étudiant de façon formelle pour faire un bilan de son cheminement. De plus, l'évaluation formative qui se pratique en cours d'apprentissage vient soutenir la démarche pédagogique de l'étudiant. Le nombre restreint de candidats admis et l'intensité des contacts dans un établissement voué entièrement à la passion du théâtre contribuent à rendre remarquable l'encadrement des étudiants. Il s'agit d'un point fort du programme. Pour aider les étudiants en difficulté, l'École gère un fonds de bourses destiné à ceux qui n'ont pas reçu une aide financière adéquate de leurs parents ou des organismes gouvernementaux.

Il est d'usage à l'École qu'un professeur, lors de son premier cours, donne ses numéros de téléphone, y compris celui de son domicile. Le directeur de programme mis à part, les professeurs ne font pas d'heures de bureau. Les élèves rencontrés ont mentionné la grande disponibilité de leurs professeurs, lesquels n'hésitent pas à venir superviser leur travail, même pendant la fin de semaine.

L'adéquation des ressources

Quatre sous-critères sont retenus pour apprécier l'adéquation des ressources : le nombre et les qualifications des professeurs; le nombre et les qualifications du personnel professionnel et technique; les procédures ou les mesures prises pour l'évaluation et le perfectionnement des professeurs; les ressources matérielles affectées au programme.

Le corps professoral est composé de praticiens reconnus dans le domaine du théâtre professionnel. Le principal critère d'engagement est l'expérience professionnelle pertinente à la discipline à enseigner. Ce sont les directeurs de section qui sont chargés de choisir les enseignants de leur section. Ce choix est sanctionné par la directrice générale au point de vue artistique et par le directeur administratif pour les modalités pratiques. Certains professeurs qui enseignent à l'École ont suivi un cheminement autodidacte alors que d'autres sont des diplômés de l'École ou d'institutions similaires. Les orientations et la pratique du corps professoral, de même que les spécialisations et les disciplines enseignées à l'École, font en sorte que cette variété reflète véritablement la dynamique du milieu théâtral professionnel. De plus, le directeur technique de l'École et le directeur technique du Monument-national, apportent un soutien permanent aux étudiants. Les professeurs font montre de dynamisme et d'engagement envers le théâtre, le programme et les étudiants. Leur compétence est d'ailleurs reconnue par ces derniers.

Il n'y a pas de mécanisme formel d'évaluation des professeurs. La nature même du corps professoral et les critères d'embauche retenus par l'École font en sorte que les professeurs doivent se perfectionner constamment pour être actifs dans le domaine théâtral. Le directeur de programme est à même de connaître ce qui se passe dans les cours, les ateliers et les productions. Cependant, il est apparu lors de la visite que certaines pratiques pédagogiques utilisées par les professeurs pour faciliter les apprentissages des élèves n'étaient pas connues des autres professeurs ou l'étaient informellement. Comme l'École ne recrute pas nécessairement des pédagogues et que les praticiens sont appelés à changer souvent, la Commission l'invite à formaliser les pratiques pédagogiques utilisées dans les cours afin d'en assurer le suivi et de les faire connaître aux praticiens à venir.

Les quatre salles de théâtre, dont deux sont logées à l'École et deux autres au Monument-national – immeuble historique qui est également la propriété de l'École – constituent les plus importants équipements mis à la disposition des étudiants pour parfaire leur formation. En plus de ces salles de théâtre, l'École possède un studio de son, une salle d'ordinateurs, une salle de projection, un atelier de construction de décors, un atelier de fabrication d'accessoires, un laboratoire d'éclairage et un

magasin scolaire. De plus, la bibliothèque est considérée comme un important centre de documentation sur le théâtre; elle se compare avantageusement aux autres bibliothèques sur le théâtre en Amérique du Nord. L'École dispose également de salles de classe où sont dispensés les cours théoriques. La Commission reconnaît que les équipements mis à la disposition des élèves sont remarquables et que ces derniers bénéficient d'un environnement physique de qualité qui favorise l'apprentissage.

L'efficacité du programme

Quatre sous-critères permettent d'apprécier l'efficacité du programme : les mesures de recrutement et de sélection; la capacité des modes et instruments d'évaluation à vérifier l'atteinte des objectifs des cours et du programme; les taux de réussite des cours; les taux de diplomation.

Les mesures de recrutement reposent principalement sur les annonces faites dans les journaux, que ce soit dans les grands quotidiens, les hebdomadaires culturels ou les journaux étudiants. La brochure d'inscription est également distribuée dans les milieux théâtraux des autres villes canadiennes. Le programme *Production* reçoit annuellement 20 à 40 inscriptions; seulement sept à huit candidats sont admis. Compte tenu de la philosophie éducative de l'École et du processus de sélection très rigoureux, les personnes choisies constituent un effectif motivé et capable de réussir dans le programme. Toutefois, la visite a permis d'observer que les critères de sélection peuvent parfois s'avérer subjectifs puisque le choix des candidats repose également sur une certaine complémentarité au niveau des acquis des élèves. En effet, les élèves rencontrés ont fait état d'expériences de travail très diversifiées dans le domaine théâtral. La Commission reconnaît que les mécanismes mis en oeuvre par l'École pour sélectionner les élèves sont adéquats mais elle lui **suggère** de formaliser les critères utilisés lors de l'entrevue de sélection afin de renforcer l'objectivité du choix des candidats admis dans le programme.

L'évaluation formative est la base des pratiques évaluatives de l'École. Elle est réalisée en cours d'apprentissage et assumée par les enseignants et la direction de chaque programme. L'approche intégrée des apprentissages, telle qu'elle se pratique à l'École, oblige le professeur à se pencher sur les difficultés rencontrées par l'élève et à suggérer des moyens permettant d'y remédier. Il s'agit d'une méthode d'évaluation intéressante puisqu'elle favorise une intégration progressive et cohérente des apprentissages; étant centrée sur la progression de l'élève, elle se traduit par des remarques durant les cours, une rétroaction des notions déjà vues, des discussions entre professeurs et étudiants ainsi qu'entre les professeurs des différentes disciplines. Cependant, les critères et les modalités d'évaluation sommative inscrits dans les plans de cours sont peu détaillés. La visite a permis d'observer que, tout en permettant d'atteindre les objectifs visés, les liens entre les objectifs des cours et les moyens d'évaluation utilisés pour atteindre ces objectifs sont décrits de façon très sommaire.

L'analyse des plans de cours pour *Sonorisation* et *Concepteur d'environnement sonore pour une production* vient confirmer les commentaires émis par la Commission. Il ressort de l'analyse du

cours *Sonorisation* que les objectifs du cours sont appropriés et que la matière couverte permet d'atteindre les objectifs visés. La fiche d'évaluation utilisée informe bien l'étudiant sur son rendement et sur l'atteinte des objectifs visés. Le processus d'évaluation globale démontre une approche programme intéressante. Toutefois, afin d'assurer l'objectivité du processus d'évaluation, il serait approprié de préciser les critères d'évaluation dans le plan de cours. Le cours *Concepteur d'environnement sonore pour une production* est une des activités de synthèse qui permettent à l'élève de participer à cinq ou six productions au cours desquelles il assure à tour de rôle les diverses tâches de conception et d'organisation des productions de spectacles publics de l'École. Là encore, les moyens d'évaluation gagneraient à être précisés. La Commission invite l'École à remédier à la situation décrite précédemment en consignait dans les plans de cours les critères et les modalités retenus pour évaluer les élèves.

La réussite de l'élève n'est pas reliée à un cours mais elle est jugée de façon globale à la fin de chaque session. Dans un premier temps, la direction pédagogique reçoit les grilles d'évaluation complétées par tous les professeurs du programme. L'évaluation se fait lors d'une assemblée à laquelle assistent les professeurs et le directeur de programme. On évalue alors si les objectifs des cours et de chacun des projets sont atteints et si les apprentissages requis ont été réalisés par chacun des étudiants. Une entrevue individuelle est par la suite prévue avec l'étudiant; au terme de cette rencontre, la direction de la section rend un verdict de réussite ou d'échec. Tous les étudiants doivent terminer la formation durant la durée prévue. Le taux de diplomation des trois dernières années est de 88 %. Si l'on considère que deux d'entre eux ont dû abandonner en cours d'année pour des raisons de santé, et non pour des raisons pédagogiques, il en ressort un taux de diplomation très satisfaisant. Le processus de sélection et d'évaluation ainsi que la nature personnalisée de l'enseignement sont des facteurs inhérents à cette réussite.

La gestion du programme

Le dernier critère permet de déterminer si les structures, le partage des responsabilités, la qualité des communications favorisent le fonctionnement intégré du programme; il permet également d'apprécier la qualité de l'information donnée aux élèves sur le contenu et les exigences du programme.

Quatre gestionnaires sont liés au programme; il s'agit du directeur de programme, de son adjoint, du directeur général et de la directrice artistique. Les responsabilités respectives de chacun sont bien définies et les personnes qui oeuvrent dans le programme sont toutes issues d'une pratique professionnelle fondée sur le travail en équipe. Le rôle du directeur de programme est essentiel

puisque'il est le lien entre la pratique et les activités pédagogiques du programme, la direction de l'École et le milieu théâtral. Il règne au sein même de l'École un climat de confiance et d'entraide qui favorise le partage d'une vision commune du programme. Le nombre restreint d'étudiants et les liens qui existent entre les professeurs et les élèves ainsi qu'entre les professeurs des différentes disciplines et la direction favorisent les échanges et l'évolution de l'art théâtral. La formation est dispensée dans le cadre d'une institution dont toutes les ressources ne servent qu'à l'enseignement, à la recherche et au développement de la pratique théâtrale.

Une brochure d'inscription informe les élèves sur les objectifs et le déroulement du programme, ainsi que sur le corps professoral. Une journée d'accueil est également offerte aux étudiants afin de leur présenter les directeurs de programme et leurs adjoints et les informer sur le contenu et les exigences du programme. Le fonctionnement de l'École et sa philosophie pédagogique, ses règles et ses méthodes d'évaluation et les règlements de l'École sont abordés lors de cette rencontre. L'École informe les élèves sur les ressources pédagogiques auxquelles ils ont accès et une visite guidée complète cette journée. La Commission reconnaît que l'information distribuée aux étudiants est pertinente; toutefois, elle l'invite à expliciter davantage les modalités d'évaluation retenues dans les cours et dans le programme.

Conclusion

Au terme de son évaluation, la Commission en arrive à la conclusion que la mise en oeuvre du programme *Production* conduisant au diplôme d'études décerné par l'École nationale de théâtre du Canada est un programme de qualité. Cette qualité repose sur l'existence de liens étroits avec le milieu théâtral, sur une formation dispensée par des praticiens reconnus et actifs dans le domaine théâtral et un enseignement axé sur la pratique professionnelle. La Commission souligne également la disponibilité et le suivi individualisé que les professeurs assurent aux élèves ainsi que la grande qualité des équipements mis à la disposition des élèves. Les gestionnaires qui interviennent dans le programme partagent également une vision du programme entièrement vouée à la pratique théâtrale.

La Commission émet cependant quelques suggestions, soit de trouver des moyens permettant de mieux mesurer la charge de travail de l'élève et d'y apporter l'équilibre nécessaire et de formaliser les critères de sélection afin de renforcer l'objectivité du choix des candidats admis dans le programme.

Les suites de l'évaluation

En réponse au rapport préliminaire d'évaluation du programme *Production*, l'École nationale de théâtre du Canada s'est dite en accord avec les suggestions formulées par la Commission. Elle fait état d'actions qui seront réalisées lors de la prochaine année scolaire.

- L'École entend examiner divers scénarios visant à alléger la charge de travail dans le cadre des productions de spectacles de l'École. Des mesures seront élaborées et mises en place pour l'année scolaire débutant en septembre 1999.
- En ce qui concerne la codification et la publication des critères d'évaluation utilisés lors de la sélection des candidats, l'École entend inclure, dans le matériel transmis aux candidats, une feuille décrivant les critères en fonction desquels le jury opère la sélection. Cette action se réalisera pour les prochains concours d'entrée dont la date d'inscription est fixée au 15 février 1999.

La Commission estime que les actions qui seront entreprises sont appropriées et qu'elles devraient contribuer à maintenir la qualité du programme.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président